

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JUIN 2005**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, à vingt heures, sous la présidence de Madame FLINTHAM-WALLET Anny, Maire.

Etaient présents : Mesdames Anny FLINTHAM-WALLET, Marie-Françoise FELLER (arrivée à 21 h 10, lors du sujet « politique territoriale proposée par le Conseil Général » point 3), Christiane HERBET, et Messieurs René BUTTIN, Claude CAHON, Freddy CARON, Benoît DUFETELLE (parti à 21 h 15, lors du sujet « réalisation de la révision du POS et élaboration du PLU »), Jean-Luc HUYON, Eric OBRY.

Mme VINCENT a donné procuration à Mme HERBET,
formant la majorité des membres en exercice.

Etait absent : Mr BALUT

Etaient excusé(s) : Mme DERAMBURE, Mr VORBECK

Mr BUTTIN a été élu Secrétaire de séance

Le Maire rend compte au Conseil Municipal de la réunion de la Communauté de Communes du 30 mai 2005 : points 1 à 4

1) Examen du projet de nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Canton de Conty

Le projet de nouveaux statuts de la Communauté de Communes a été distribué à tous les membres du Conseil Municipal plusieurs jours avant la réunion, cette séance étant destinée à recueillir leurs avis en vue de le répercuter lors du Conseil Communautaire du 27 juin. Le Conseil Municipal se réunira le 21 juillet 2005 à 20 heures afin de délibérer sur ces nouveaux statuts. Ce projet de statuts compte :

A - Deux compétences obligatoires

- développement économique et tourisme
- aménagement de l'espace

B - Trois compétences optionnelles

- protection et mise en valeur de l'environnement
- logement et cadre de vie
- voirie (réseau communautaire)

C - Cinq compétences facultatives

- équipements sportifs
- action culturelle et sportive
- services à la population
- scolaire (à compter du 1^{er} janvier 2006)
- enfance-jeunesse (centre de loisirs)

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal estime que ces nouveaux statuts sont globalement convenables.

2) Programme Local de l'Habitat PLH

Objectif du PLH 2006-2011 pour le canton de Conty : créer 400 logements dont 15 % de logements à loyers modérés et 5 % en accession à la propriété. Plachy-Buyon est située dans la première des trois zones définies qui comporte les communes de Bacouel sur Selle, Prouzel, Nampty, Loeuilly, Neuville des Loeuilly, Fossemant et Namps Maisnil. Cette zone a pour caractéristique de vivre l'influence directe de l'agglomération amiénoise, la population progresse plus vite qu'ailleurs dans cette partie du canton, donc l'objectif définit est la construction de 200 logements soit 30 à loyers modérés et 10 en accession sociale.

3) Politique Territoriale proposée par le Conseil Général de la Somme

Il s'agit d'un dispositif de contractualisation qui permet d'avoir une lecture sur plusieurs années des actions engagées. Une enveloppe budgétaire va être attribuée à chaque espace territorial (25 € par habitants pour le canton de Conty), une enveloppe départementale de péréquation viendra soutenir les projets structurants

4) Fiche « projets 2005-2007 »

La Communauté de Communes recense les projets des communes, le Maire a indiqué le besoin de travaux à la mare (curage : les boues devront être analysées, rejointoiement du muret...); remise en état des abassons du clocher de l'église (les devis ont été demandés mais ne sont pas encore parvenus en mairie); poursuite de l'assainissement collectif.

Concernant la construction de la salle multisports, Mr Mme Lelièvre n'étant pas vendeur, la Communauté de Communes a demandé aux services des Domaines d'expertiser la parcelle contigue appartenant à Mme Béatrice Delaporte.

Motion de soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques de 2012

Le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de l'Association des Maires de France d'adopter une motion de soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques de 2012. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette motion.

Courrier du Préfet concernant la modification des limites des arrondissements

Le Maire donne lecture du courrier du Préfet, estimant notamment qu'au regard des intercommunalités qui se sont créées, il apparaît pertinent de modifier les limites des arrondissements, sollicite l'avis du Conseil Municipal quant au rattachement des communes du canton de Conty à l'arrondissement de Montdidier plutôt que celui actuel d'Amiens. Le Conseil Municipal ne trouve pas cette proposition judicieuse étant donné l'éloignement géographique entre Plachy-Buyon et Montdidier plutôt qu'entre Plachy-Buyon et Amiens.

Courrier du Préfet concernant la demande d'actualisation du plan d'épandage des boues issues de la station de dépollution Seine Aval d'Achères

Comme stipulé dans ce courrier le Maire remet au Conseil Municipal une copie de l'arrêté préfectoral du 12 mai 2005. Cet arrêté est consultable en mairie, l'avis réglementaire en informant la population a été affiché sur les panneaux d'informations de la commune. Plachy-Buyon est concerné pour 15 hectares 62 ares de terre soumise à épandage.

Point sur les candidatures pour la révision simplifiée du POS, la révision du POS et l'élaboration du PLU

Une première réunion a permis l'étude des 17 candidatures reçues à l'issue de notre consultation. Après lecture des dossiers faisant apparaître les qualifications et compétences des candidats, le cahier des charges a été adressé à cinq d'entre eux afin qu'ils remettent leurs meilleurs offres.

Une seconde réunion a eu lieu le 21 juin, l'examen des cinq offres proposées a abouti à la sélection de l'Urbaniste-Architecte Céline Boudard Capon. Sa proposition comporte pour la révision simplifiée du POS : 5 réunions sur 6 mois pour un coût de 4950 € HT ; et pour la révision générale du POS et l'élaboration du PLU : 15 réunions sont prévues sur 15 mois pour un coût hors taxes de 17 750 €. Monsieur Dufetelle n'approuve pas ce choix.

A la majorité, le Conseil Municipal entérine la sélection de l'Architecte-Urbaniste Boudard Capon pour mener à bien ces tâches (première rencontre prévue le 20 juillet à 9 heures).

Projet de construction de la mairie : compte rendu de la première ouverture des plis le 24 mai

Vingt entreprises ont répondu à l'appel d'offres, cependant sur 14 lots, 8 doivent être relancés, les devis proposés par les entreprises étant trop au delà des estimations des montants des travaux. Un second appel

d'offres est paru, l'ouverture des plis aura lieu le 27 juin à 9 heures.

Courrier de l'expert de Mr Dercourt : préconisations pour la rue des Clabaudois

- vérification du branchement d'eau potable : le syndicat d'eau a été contacté
- reprise partielle du revêtement de la chaussée : la Communauté de Communes s'est engagée à le refaire en 2006
- le reprofilage des bordures de trottoirs : un projet de rénovation des trottoirs et création de stationnements Rue des Clabaudois est déjà en cours
- dans l'attente de la réfection de la voirie un arrêté de limitation de vitesse pourrait être pris voire une interdiction aux véhicules lourds à partir de 12 tonnes sauf desserte locale

Mise en place de plots au carrefour de la Route de Conty

Avant de repeindre le zébra située en face du café, il est proposé de mettre en place des plots réfléchissants et des balise afin d'empêcher les automobilistes de couper ce virage et ainsi contribuer à l'effacement de ce zébra. Cet aménagement est évalué à 518 € et permettra à terme une économie sur la peinture pour marquage au sol.

Devis pour la remise en état du Chemin du Bosquet de Camont

Dans le cadre de l'ATESAT le Maire a fait établir par la DDE un devis pour la remise en état du chemin du Bosquet de Camont. Estimant que ce chemin est trop abîmé et qu'un enduit général ne serait pas suffisant, la DDE propose un enrobé mince. Pour 1.2 km de chemin sur 3 mètres de largeur le devis s'élève à 29 397,68 € TTC. Ce devis étant trop élevé et ce chemin n'étant pas une priorité, la commune envisage des travaux de réparations curatives.

Personnel communal : emploi précaire pendant les vacances d'été

Afin de faire face à un besoin saisonnier (déménagement de la mairie, ou remplacement d'agent en congés) le Conseil Municipal décide de créer un emploi occasionnel, sous forme d'un contrat de un mois renouvelable trois fois maximum, avec une période d'essai de 15 jours. Il est envisagé de demander des devis pour la tonte de certains espaces verts afin de ménager le matériel dont les réparations sont de plus en plus onéreuses.

Contrôle des bouches à incendie

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme est venu contrôler les hydrants de la commune : 3 sont non normalisés et celui située à l'angle de la rue Ernest Cauvin et de la Rue des Clabaudois a un débit insuffisant. Une copie de ce rapport a été transmise au syndicat d'eau pour suite à donner.

Organisation du 13 juillet 2005

Le feu d'artifice sera organisé conjointement avec Prouzel (partage du coût), il sera tiré au Bosquet de Camont après une retraite aux Flambeaux partant de la place de la Gare de Prouzel. Chaque commune organise un repas, les habitants de Plachy seront invités à un barbecue dans la cour de l'école. Pour la mise en place de ce moment de convivialité toute aide est la bienvenue...

Centre de Loisirs

La Communauté de Communes demande que les locaux soient dégagés le samedi 2 juillet après la classe. La fête de Centre de Loisirs aura lieu le 29 juillet.

Base élèves

L'Inspection Académique a mis au point un logiciel appelé « base élèves », une fois l'enfant inscrit à sa première entrée à l'école il se verra attribuer un numéro Identifiant National qui permettra aux directeurs d'école de pouvoir suivre la scolarité de chacun des élèves, de gérer l'évolution des effectifs ... Plachy est une commune test pour ce dispositif qui se généralisera à la rentrée 2006.

Demande de Mr Wydrzynski

A l'occasion du Marché de Printemps, il a remarqué les commentaires des passants et propose à la commune de participer à la remise en état du pont situé entre chez lui et son voisin. Le Conseil Municipal

ne se prononce pas favorablement, ce pont étant situé dans une propriété privée.

Remerciements des associations concernant la subvention qu'elles ont perçues

Remerciements de LOU organisation et de l'Association des Anciens Combattants ; l'Association sportive Prouzel-Plachy demande pourquoi sa subvention a diminué.

Lettre de l'INSEE

Plachy-Buyon comptait 927 habitants en 1999, au dernier recensement en janvier 2004 la commune compte désormais 895 habitants.

Lettre du SIROM des Sept Cantons

Les nouveaux horaires des déchetteries font l'objet d'un affichage sur les panneaux d'information de la commune. La déchetterie de Loeuilly est désormais fermée le lundi matin et le dimanche après midi.

Invitation de Madame Derambure, Conseillère Municipale

Le Conseil Municipal décide de lui faire un cadeau à l'occasion de son départ de la commune.

Carte de remerciements de Eric VINCENT et son épouse Audrey

Remerciements pour les fleurs reçus de la part du Conseil Municipal à l'occasion de leur mariage

QUESTIONS DIVERSES

- ❑ Mr Obry - compte rendu de la réunion du Syndicat d'électricité à laquelle il a assisté : le SIER réalise une 1^{ère} étude gratuitement, si la commune donne suite c'est l'entreprise Cégelec qui fait une deuxième étude, cette fois payante, désormais si la commune change d'avis après cette deuxième étude, le SIER facturera cette étude à la commune.
- ❑ Lire en fête aura lieu le 21 octobre. Madeleine Michaux créatrice de livres pour enfants sur l'antiquité sera à la salle polyvalente le 21 octobre à 20 h.
- ❑ Cette année « Question pour un Champion » aura lieu le 22 octobre
- ❑ Proposition de voyage pour les jeunes : prévu le 27 août, des bulletins d'inscriptions seront distribués afin de préparer au mieux ce voyage à Walibi pour les enfants nés de 1987 à 1993, le coût du voyage revient à 35 € par enfant, une participation de 15 € par enfant sera demandée aux parents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 50.